

Bail commercial avec une Association.

Par Hostile, le 14/12/2012 à 15:38

Bonjour.Notre S.C.I.familiale ayant acheter une maison d'habitation avec le projet de restauration/changement de destination(logement/bureaux au rez de chaussée).Le P.C. a été accorder.L'Huissier a fait les constats.Une Associa tion de tutelle désire louer le tout avec un bail commer cial 3/6/9.Quels sont les avantages/inconvénients éventuel?Peut ou doit je demander un montant de XX€ pour le droit au bail?Peut-je demander les remboursement des taxes telle que Foncières ect..Sachant qu'il s'agit d'une surface de 290M°+10 places de parking privé?Situer à 2 pas de la vieille ville et que le loyer a été fixer à 1900€/Mois.Merci pour votre réponse si je peut accepter votre dévis.